



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	Night Flash de l'XTREM		
N° de dossier Poona :	2401675		
Club ou comité organisateur du tournoi :	XTREM BAD POISY		
Lieu de la compétition :	Gymnase du Collège, 74330 Poisy		

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			Régional / Ligue		
2) La compétition se déroule du :	30/10	2024	au	30/10	2024

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Frédéric RIVAUULT-PINEAU (XBP74)

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Samuel PHILIPPE

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Tous les tableaux sur la même soirée

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 23/10 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 50 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

Critère 2 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25764>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 13 €

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25764>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

24/10

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

26/10

2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait de l'un des joueurs, celui-ci ne peut être remplacé que par un joueur "dûment licencié", avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 3.2.5 du Règlement Général des Compétitions.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Yonex AS 20 (Plumes). En vente dans la salle au tarif de 26€

Le volant de référence plastique sera

Yonex MAVIS 6, en vente dans la salle au tarif de 14€

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Le score devra être saisi sur tablette disponible sur les terrains ou à ramener par les 2 paires à la table de marque à la fin du match en cas de désaccord

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

Idem pour les filins

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires « tenues vestimentaires et publicité du Guide du badminton/chap. 03.07/les principes sportifs » est exigée sur les terrains.

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

Pour toute contestation, seul le responsable d'un club, pour le jour du tournoi, pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Le club organisateur, XTREM BAD POISY, décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident.

Le comité organisateur remercie, par avance, tous participants qui, en observant le présent règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre, contribueront à la réussite de ce tournoi.

Le juge arbitre

Le GEO